

Budget Participatif CD 44

Des Abeilles, de la Vie, du Miel et du Lien

Résumé :

Au début du 20^{ème} siècle un abbé¹ apiculteur, philosophe et visionnaire a vu que le miel devenait une denrée pour les riches alors qu'elle pouvait être à la fois une denrée alimentaire mais aussi une denrée sanitaire pour les couches populaires. De ce fait, il a voulu créer une ruche non technique, constructible avec peu de moyens et qui surtout respectait au mieux les besoins de l'abeille. A force d'observation et de test, il a fini par créer un format spécifique qui depuis s'appelle la ruche Warré. Depuis, cette ruche est tombée en désuétude car peu productive en comparaison avec d'autres modèles. Toutefois certains² ont maintenu ce format et l'ont même développé en y incrustant des vitres à l'arrière des ruches afin de contrôler l'évolution de l'essaim et d'éviter les ouvertures intempestives (sources de dégradation du biotope de la ruche, stress des abeilles, arrêt de ponte, maladie...)³.

Fort de cet enseignement et de son regard conjointement porté sur la vie des Hommes et des abeilles, nous souhaiterions créer un projet pour installer une vingtaine de ruche dans les jardins de personnes âgées qui le souhaiteraient sur deux communes tant en campagne que dans la ville⁴. L'intérêt de ce projet serait sur plusieurs plans :

La solidarité :

- Offrir du miel de qualité et créer des baumes soignants à base de propolis et de cire pour les aînés
- Permettre de renouer des contacts avec les aînés par le biais des visites à la ruche et donc de rompre parfois avec l'isolement.
- Mettre en place un collectif pour des temps spécifiques comme la construction des ruches, l'installation des essaims, la conduite de la ruche, la récolte, la mise en pot, la création de baume et la distribution.
- Transmettre un savoir ancestral et accessible entre générations, de la construction des ruches à leurs mise en place, leur suivi et leur entretien.
- Faire du lien avec d'autres initiatives en cours (Projet Seniors, Ateliers cuisine...)

L'écologie :

- Préserver et relocaliser l'abeille locale (*Apis mellifera mellifera*) dite abeille noire
- Permettre à des colonies de développer leur patrimoine génétique naturel pour lutter contre le varroa

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile_Warr%C3%A9

² Gilles denis, Jean-Claude Guillaume et bien d'autres

³ Pour en savoir plus : <https://www.rucherecole.fr/content/27-ruche-warre>

⁴ 10 ruches sur 2024 et 10 ruches sur 2025

- Créer une ressource de préservation en capturant les essaimages afin de les réimplanter dans des ruches de conservation ou de les réimplanter dans les ruches qui se seront éteintes.
- Proposer la mise en place d'une étude au CNRS ou GDS autour du non-traitement et du format dans le cadre de la préservation des espèces (mortalité, résistance au varroa...)
- Sensibiliser et proposer aux personnes et aux Mairies d'adapter leurs plantations aux besoins des abeilles pour éviter les famines
- Créer des ateliers de bombes de graines et les mettre à disposition des personnes de la commune
- Lutte contre le frelon asiatique par piégeage

La citoyenneté :

- Créer du tissu intergénérationnel en mettant en place un partenariat pédagogique avec les enfants et les jeunes (écoles, accueils périscolaires, accueils périscolaires, de loisirs, animation jeunes) et permettre la visite des ruches.
- Créer des ateliers (avec écoles et accueils de loisirs) pour peindre les ruches à la peinture suédoise⁵ (Peinture végétale)
- Mettre en place un plan de communication pour montrer le suivi et les étapes du projet (Mailing, news letter, page FB, instagram, médias classique type magazine municipal, panneaux publics...)
- Sensibiliser les habitants autour du rôle majeur de l'abeille, de son fonctionnement et de ses besoins
- Réhabiliter l'abeille et créer une émulation quant à sa survie inhérente à la nôtre.

Sur quel secteur géographique porte votre proposition ?

Port Saint Père et Saint Mars de Coutains, car ces communes constituent le territoire de travail de l'association porteuse du projet. De par son ancrage auprès de la population, de ses actions en cours auprès de toutes les générations et de ses liens partenariaux avec les Municipalités, le projet d'Anim'Action peut favoriser la réussite de la démarche.

En outre, la surface cumulée des 2 communes correspond au dimensionnement du projet. A raison de 3kms² environ par essaim, la surface de 66kms² permet parfaitement d'envisager l'implantation de 20 ruches sur les 2 ans de développement (10 ruches en 2024, 10 ruches en 2025)

A quel public s'adresse votre idée ?

Un appel sera fait dans les deux communes pour trouver des personnes âgées possédant un jardin et répondant aux critères légaux de placement d'une ruche⁶. En fonction du nombre de propositions, un

⁵ https://www.youtube.com/watch?v=0WjI5_X9SFU

⁶ <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/reglementation/apiculture/>

critère d'isolement pourra être rajouté. Le miel récolté⁷ sera redistribué dans la proportion suivante 1 ruche = 1kg de miel par personne âgée soit 80 personnes minimum. Certaines quantités pourront également être proposées en dégustation et/ou en complément des petits déjeuners et goûters sur l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs, ainsi qu'être distribués à l'occasion, par exemple du repas des aînés des communes (en petits formats).

Plus largement, divers acteurs éducatifs (écoles, animation enfance et jeunesse, IME...) seront concernés au travers des diverses étapes du projet et/ou par la suite, car l'installation des ruches et des essaims est destinées à être pérenne.

En fonction des saisons la récolte ne se fera que si elle ne met pas en danger la colonie.

Pourquoi cibler les aînés ? :

- Pour leur permettre de conserver des liens avec le reste de la commune, car ils possèdent un jardin parfois moins exploité et moins utilisés par des enfants,
- Car ils ont parfois des carences énergétiques et/ ou des pathologies qui leur interdisent le sucre. Le miel constitue alors un substitutif non nocif à la santé.
- Car ils ont une peau souvent plus fragile qui nécessite une forte attention avec des produits de qualité

Que financera le budget participatif ? (matériel, équipement...)

Le budget financera l'ensemble du matériel pour la construction des ruches, leur conduite, la récolte du miel et sa distribution.

Quel est le montant (en euro) de votre proposition ?

- Achats d'essaim : 200€*20 soit 4000€

- Matériel apicole : kit complet x4 = 125€*4 soit 500€

- Ruche 4 hausses + nourrisseur + toit + planche d'envol : Achats bois, vitre, crémaillère, grille à propolis, toit, farine = 200€/ruche soit 4000€

- Matériel pour la récolte : seaux, tamis, pots : 20€*4 (Maturateurs) 38€*4 (Passoires), 12€*7 (Pots + Couverts) soit 316€

Matériel pour fabrication ruche : L'outillage nécessaire sera principalement issu du matériel de l'association Anim'Action + Matériels des bénévoles. Toutefois, indispensable de prévoir en plus certains consommables, accessoires, équerres, serre-joints, règles et bien sûr visserie : 30€/ruche x 20 = 600€

- Matériaux pour peinture suédoise : Farine, ocres ou terre colorantes, sulfate de fer, Huile de lin, savon noir liquide + Kits pinceaux et applicateurs pour 20 ruches = Forfait de 15€/L (3m²) x 20 ruches + forfait pinceaux (200€) = 500€

⁷ Une ruche Warré peut produire sur une hausse entre 10 et 20 kg de miel par an

- Piègage frelon asiatique⁸ : 80€*20 soit 1600€
- Nourrissage des ruches pour hivernage : Candi 300€
- Achats graines : 200€
- Parpaings : 2€ * 20 soit 40€
- Presse pour les cires : 400€
- Kit pédagogique : 200€

Budget total pour 20 ruches construites et peuplées : 12456€

Vous déposez une proposition :

Au nom d'une association

Nom de l'association ou du collectif

Anim'action

Avez-vous identifié qui réalisera le projet ?

Mon association accompagnée d'un collectif de bénévoles (bricoleurs, apiculteurs amateurs, pédagogues...). Un groupe Projet dédié et ouvert va se constituer pour développer le projet dans ses différentes dimensions, avec l'appui de l'association. Celle-ci facilitera certains aspects de la réalisation de l'action (communication, mobilisation des habitants, assurances...)

Indiquez le ou les partenaires (association, commune, ...) que vous avez identifiés comme étant nécessaire ?

- Les communes de Port Saint Père et St Mars de Coutais (élus et service techniques), le CNRS, les écoles, le GDS, le CLIC.
- Le projet pourra bénéficier des différents espaces et matériel de l'association Anim'Action.

Déroulé des étapes du projet et de la communication

- Automne 2023 : Préparation et mobilisation locale en vue de porter le projet et d'impliquer largement (vote sur la plateforme CD44). Précisions de la stratégie de développement en fonction de la recevabilité du projet et de son écho auprès des habitants.
- Janvier 202 : Constitution d'un comité de pilotage et communication large pour faire parler du projet avec 2 réunions publiques, afin de constituer un socle de bénévoles. Réservation des essaims.

⁸ <https://www.jabeprode.fr/fr/boutique/passer-une-commande/dumbee-53347#voir>

- Février 2024 : Constitution des groupes de bricoleurs, des pédagogues et des apiculteurs pour trouver des aînés accueillants et des échéances à mettre en place.
- Mars 2024 : démarrage de la construction des ruches et préparation des lieux d'accueil, constitution des boules de graines et distribution.
- Avril 2024 : accueil des essaims et formation à la conduite de la ruche tant pour l'accueillant que pour les bénévoles.
- Mai – Juin 2024 : surveillance du développement des essaims. Mise en place d'ateliers pédagogiques.
- Début Juillet 2024 : 1^{ère} récolte sur les colonies fortes et bien peuplées.
- Août 2024 : surveillance du développement des essaims. Passage de la famine. Risque pour les populations prélevées.
- Septembre 2024 : mise en place de réserves préventives en fonction de l'arrière-saison et préparation de l'hiver.
- Octobre à Décembre 2024 : surveillance des essaims.
- Janvier 2025 : Nouveau cycle pour 10 nouvelles ruches. Maintien de la surveillance des colonies et création des ruches de préservation en cas d'essaimage.

Communication : mise en œuvre d'une stratégie multicanaux, permettant de toucher une diversité de population, en fonction des objectifs choisis.

- Les aînés seront plutôt mobilisés via des canaux dits classiques (magazine municipal, bouche à oreille, affichages, panneaux lumineux, réseaux associatifs, CLIC...)

- Sur nos territoires, les Groupes Facebook sont très actifs auprès des parents friands de bons plans et autres nouveautés. Nous utiliserons donc ce canal, tout comme Instagram, en fort développement auprès de cette population.

- Anim'action communiqué régulièrement avec plus de 400 familles sur le territoire. La newsletter de l'association sera également mise à contribution.

La conduite de la ruche Warré :

Une ruche n'est qu'un habitat mis à disposition d'un organisme vivant et il est essentiel de se le rappeler. De ce fait, s'il doit y avoir intervention elle doit être la plus rare possible et bien mesurée. L'abeille vit sur terre depuis 1 million d'années et donc bien avant l'homme. Cette espèce a su faire face à différentes évolutions de la terre et vit encore parmi nous. Partant de ce principe, l'abeille gère elle-même son habitat avec son hygrométrie, sa chaleur, sa circulation et son changement de reine. Elle dispose dans son système de la propolis qui va l'aider à ouvrir ou fermer la ventilation dans la ruche. Le système mis en place permet à l'abeille d'assurer différents rôles durant sa vie. Elle va passer d'ouvrière à cirière puis à butineuse dans l'intérêt permanent de la colonie. De fait, la privation d'un rôle joue nécessairement à « l'ordre » de la colonie. C'est pourquoi la ruche warré n'est constituée que de barrette amorcée légèrement mais non gaufrée. Elle comporte différents éléments : le plancher de la ruche et sa planche d'envol, les hausses, la grille à propolis, le nourrisseur et le toit. Une ruche doit être au minimum constituée de 4 éléments dont 2 hausses. Trop souvent, la rentabilité a pris le pas sur le bon sens et sur les besoins de l'abeille. Des maladies et des parasites sont venus perturber cet éco-système et nécessitent qu'elles puissent recréer des résistances face à ces agressions. Pour cela,

l'Homme a préféré intervenir par la chimie au risque de dégrader le patrimoine génétique de l'abeille et de nier sa résistance dans le temps. Fort de cette pensée, il serait alors inconcevable de vouloir mettre en place des traitements contre le varroa. Néanmoins il sera nécessaire de regarder ce qui aura pu créer de la mortalité et le signaler le cas échéant dans certains cas très contagieux pour les autres colonies (loque...). Pour « conduire » et gérer au mieux les besoins des abeilles, des vitres permettront de voir l'avancer des cires, l'évolution des colonies (taille de la colonie) et surtout voir quand agrandir. De ce fait, lorsqu'un élément sera construit au $\frac{3}{4}$, une hausse sera repositionnée par le bas. Les réserves des abeilles étant conservées dans le grenier, les récoltes se feront par le haut de la ruche. L'avantage d'une telle pratique est de permettre le renouvellement des cires régulièrement et, ainsi, d'éviter l'installation de bactéries. Si les saisons ne permettaient pas aux colonies d'avoir suffisamment de réserves, un complément type Candi, sera ajouté mais pas en remplacement du miel pris. L'abeille ne cherche pas à s'en nourrir si elle possède une nourriture plus adaptée.